



Quand faut-il s'isoler ?

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 aux autres personnes.

Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes :
Vous pouvez arrêter l'isolement **10 jours après votre test de dépistage.**

Si vous développez des symptômes :
Vous pouvez arrêter votre isolement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- > 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- > Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- > Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).

Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage.

Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- > vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- > vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- > vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.

Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes :
Vous pouvez arrêter l'isolement **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19 même si vous avez eu un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes : Vous pouvez arrêter votre isolement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- > 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- > Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- > Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).

Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours même si vous avez eu un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

S'isoler c'est sérieux !

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

☎ 1 877 644-4545